

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Préambule

Les présentes conditions de vente sont conclues, d'une part, par Monsieur Nicolas DANGRIAUX, exerçant son activité à 7050 JURBISE, ex - HERCHIES, rue du Temple , n° 1, inscrit près la B.C.E. sous le numéro 0680.446.981, ci-après dénommée " le vendeur " et, d'autre part, par toute personne physique ou morale dénommée ci-après " l'acheteur " et souhaitant procéder à un achat *via* le site Internet du vendeur <http://expert-e-procurement.be/index.html> .

Article 2 : Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et l'acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site du vendeur, que l'acheteur soit professionnel ou consommateur.

L'acquisition d'un service à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par le vendeur.

Le vendeur se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 3 : Caractéristiques des formations et services proposés

Les services et formations offerts sont ceux qui figurent le site Internet du vendeur <http://expert-e-procurement.be/index.html> .

Chaque service ou formation est accompagné d'un descriptif établi par le vendeur.

Ces services et formations sont offerts dans la limite des places disponibles en l'espace de formation mis à disposition du vendeur par un tiers fournisseur ou bailleur .

Article 4 : Tarifs

Les prix des services et formations et services affichés sur le site sont indiqués en euros toutes taxes comprises (T.V.A. et autres taxes applicables).

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment selon les aléas de la location des espaces de formation . Néanmoins, les prix applicables à la commande sont ceux en vigueur au moment de la confirmation de celle-ci par le vendeur .

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de traitement de commandes d'ouvrages, fascicules ou tout support écrit, de transport et de livraison pour autant qu'elles aient lieu dans les zones géographiques prévues ci-après.

Article 5 : Zones géographiques

La vente en ligne des services et formations et services présentés sur le site du vendeur est réservée aux acheteurs qui résident en l'un des Etats de l'Union Européenne (U.E.) voire de l'Espace Economique Européen (E.E.E.) et pour des livraisons requises dans ces zones géographiques.

Article 6 : Commandes

L'acheteur, qui souhaite acheter un service ou formation ou un service doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ainsi que les données à caractère personnel ;
- remplir le bon de commande en ligne en donnant toutes les références des services et formations choisis;
- valider sa commande après l'avoir vérifiée;
- attendre l'acceptation de sa commande par le vendeur, laquelle interviendra par courrier électronique ;
- effectuer le paiement selon les instructions du site et dans les vingt – quatre heures qui l'acceptation de la commande par le vendeur ;
- confirmer son règlement par courriel adressé à : nicolasexpert.eprocurement@gmail.com

La validation de la commande par l'acquéreur entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

À défaut pour l'acheteur de procéder au paiement de la commande par voie électronique selon les instructions du site et dans les vingt – quatre heures qui suivent l'acceptation de ladite commande par le vendeur, heure du courriel reçu faisant foi, celle – ci sera automatiquement et irrévocablement annulée .

Article 7 : Droit de rétractation

L'article VI.47 du Code de droit économique stipule que le consommateur a le droit de notifier au vendeur qu'il renonce à son achat, sans pénalité et sans indication de motif, dans les quatorze (14) jours ouvrables à dater du lendemain du jour de la conclusion du contrat de service.

Cette renonciation s'opère par courriel circonstancié adressé à : nicolasexpert.eprocurement@gmail.com .

Le vendeur rembourse, dès réception de la notification de rétractation et dans les quatorze jours ouvrables de cette notification au plus tard , le montant de la commande concernée .

Si le consommateur notifie au vendeur qu'il renonce à son achat, pour quelque motif que ce soit ou sans indication de motif, au – delà des quatorze (14) jours ouvrables à dater du lendemain du jour de la conclusion du contrat de service, il ne sera remboursé par le vendeur que d'une somme équivalant à la moitié du montant de la commande, T.V.A.C., le surplus permettant de défrayer le vendeur .

Article 8 : Modalités de paiement

Le paiement s'effectue par virement, au numéro de compte bancaire indiqué en courriel d'acceptation de la commande par le vendeur .

Les factures non payées à l'échéance seront automatiquement et sans mise en demeure préalable majorée d'une indemnité forfaitaire conventionnelle de 15% (quinze pour cent), avec un minimum de 30 EUR.

Sans qu'une mise en demeure ne doive être envoyée, elles seront en outre augmentées d'un intérêt moratoire de 12% (douze pour cent) par an à compter de l'échéance jusqu'au paiement.

En cas de non-paiement ou de non-respect d'une des dispositions du contrat ou des conditions générales d'utilisation et de vente, le vendeur peut procéder de plein droit et sans mise en demeure à la résiliation immédiate du contrat, sans préjudice de son droit d'intenter une action civile.

Article 9 : formations – résiliation par le vendeur

Les formations sont faites à l'adresse indiquée sur site et le bon de commande, qui ne peut être que dans la zone géographique convenue , avec les restrictions portées à l'article 5 .

Le vendeur s'engage à informer l'acquéreur de tout événement l'empêchant de dispenser la formation cinq jours calendriers au moins avant la date de ladite formation .

Cette communication se fera à l'adresse électronique que l'acquéreur aura indiquée en formulaire de commande .

Le vendeur remboursera, dès l'annonce de l'annulation de la formation et dans les quatorze jours ouvrables de cette notification au plus tard , le montant de la commande concernée .

Si l'annonce de l'annulation devait intervenir moins de cinq jours calendriers avant la date de la formation , et n'était pas justifiée par une cause de force majeure, l'acheteur agissant à des fins non professionnelles pourra exiger du vendeur le paiement d'une somme correspondant à 10 % (dix pour cent) du montant hors T.V.A. de la commande .

Sont considérés comme cas de force majeure la survenance de tout événement, tels que notamment, toutes interruptions de production, de transport ou de livraison, grèves, lock-out, embargo, guerres, attentats terroristes ou conséquences d'attentats, insuffisance de matières premières, épidémies, intempéries, la faillite ou la réorganisation judiciaire des fournisseurs du vendeur ou de l'acheteur, le factum

princeps, et plus généralement, tout évènement de nature similaire affectant le vendeur ou ses fournisseurs et retardant ou rendant impossible l'exécution de ses obligations .

Article 10 : Responsabilité

Le vendeur, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens ; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Le vendeur ne peut davantage être tenu responsable des dommages indirects notamment, la perte de données, perte de gains ou de profit, perte de chiffre d'affaires, perte de fonds de commerce, perte de chance, perte d'exploitation, dommages ou frais.

Les données reprises sur le site sont par ailleurs données de bonne foi. Les liens proposés vers les sites des partenaires sont donnés à titre informatif. Le vendeur ne peut être tenu responsable des informations provenant de ces sites.

Le vendeur n'est pas davantage responsable de tout dommage qui serait causé à l'acheteur, son préposé ou tout tiers l'accompagnant, sur le chemin le menant au lieu de formation, sur le lieu de formation, ou sur le chemin de retour du lieu de formation , que ce soit sur une base contractuelle ou extra - contractuelle .

Article 11 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site du vendeur sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de celui-ci.

Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit préalable exprès du vendeur.

Article 13 : Données à caractère personnel

Toutes les données personnelles nécessaires au traitement d'une commande sont conservées par le vendeur ou ses collaborateurs et peuvent être transmises aux entreprises avec lesquelles le vendeur - ou ses fournisseurs - collabore(nt), lorsqu'une telle communication est nécessaire au traitement de la commande.

L'utilisateur autorise par ailleurs également le vendeur à employer ces données pour établir des statistiques afin d'améliorer son site, les biens et le service qu'il propose.

Cette information peut en outre être utilisée afin de permettre la diffusion, par tout moyen de communication, des informations relatives aux activités commerciales du vendeur à sa clientèle.

Le vendeur conserve enfin les données personnelles pour faciliter les commandes ultérieures.

Le vendeur s'engage pour le surplus à ne pas divulguer les renseignements dont il dispose à une autre société ou une autre entreprise.

Les données conservées par le vendeur peuvent à tout moment être demandées et corrigées sur simple demande.

Le vendeur garantit l'acquéreur que son site internet, ses serveurs, ses ordinateurs, ses boîtes électroniques et tout média électronique servant à l'exploitation de son activité, sont conformes aux dispositions du R.G.P.D. , dont la copie intégrale est disponible au lien <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32016R0679> suivant :

Article 13 : Preuve

Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques (à titre exemplatif: l'email, les backups informatiques, ...).

Article 14 : Règlement des litiges

Les relations contractuelles existant entre le vendeur et l'acquéreur sont régies par la loi belge, notwithstanding les dispositions contraires de tout instrument international généralement quelconque ou du droit international privé belge ou étranger et même en cas d'appel en garantie.

Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation de ces conditions générales de vente ainsi qu'à toute conventions auxquelles elles s'appliquent et qui ne peut être résolu à l'amiable, est soumis à la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement du HAINAUT, division de MONS, sauf si l'acheteur agit à des fins non professionnelles, auquel cas, le litige est soumis, au choix du demandeur, à la compétence des juridictions désignées par l'article 624, 1°, 2° ou 4° du Code judiciaire .